

SESSION DE DÉCEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DEZEMBER-SESSION DES GENERALRATS

L'ordre du jour de la dernière session de 2019 était principalement consacré à l'examen des budgets de fonctionnement et des investissements pour 2020 ainsi que la présentation du plan financier 2020 – 2024. Au-delà de l'acceptation formelle des budgets soumis par le Conseil communal, c'est bien la baisse durable du coefficient des impôts communaux sur proposition du PDC qui restera comme un succès retentissant pour la population fribourgeoise.

En tant que Conseiller communal Directeur des Finances, Laurent Dietrich a résumé les grandes lignes d'un budget de fonctionnement 2020 équilibré, présentant CHF 265.3 Mio de revenus pour CHF 264.8 Mio de charges, soit un excédent de CHF 0.4 Mio après amortissements (CHF 16.7 Mio) et réserves volontaires à hauteur de CHF 10.2 Mio, dont CHF 4 Mio pour l'assainissement de la réserve de la Pila et CHF 3.3 Mio pour la sécurisation des falaises. *Hinsichtlich des Investitionsbudgets unterstrich Finanzdirektor Laurent Dietrich die starke Zunahme der investierten Summen. Momentan herrscht aufgrund der tiefen Zinssätze eine besonders günstige Situation für eine dezidierte Investitionspolitik. Allerdings warnte der Gemeinderat auch vor der Verdoppelung der Verschuldung, welche die städtischen Investitionen zwischen 2019 und 2024 nach sich ziehen. Die Zinslast und die Amortisierungen müssen in den kommenden Jahren besonders gut im Auge behalten werden.*

Lors de l'entrée en matière, Alexandre Sacerdoti, vice-président de la Commission financière, a relevé que l'équilibre du budget présenté était essentiellement dû à l'augmentation, non prévue, du résultat de l'imposition des personnes morales (CHF +11.3 Mio). Reprenant les avertissements de Laurent Dietrich sur la planification financière, le représentant du groupe PDC a invité le Conseil communal à étaler ses investissements sur une période plus longue, afin d'alléger la dette léguée aux générations futures. Et de conclure: « *la situation financière de la Ville se dégrade fortement avec les investissements et le plan financier proposés et ceci sans effort particulier du Conseil communal pour réduire les coûts, notamment les charges de personnel qui augmenteront de 10.7% en 5 ans alors que celles-ci ont déjà progressé de 10.9% de 2014 à 2018!* ».



Une baisse d'impôt justifiée quoique modérée

*Auf der Grundlage eines Vorstosses der CVP-Fraktion schlug der Gemeinderat für das Budget 2020 eine Senkung des Steuersatzes von 81.6 auf 80.0 Punkte vor. Fraktionschef **Bernhard Altermatt** unterstrich in seine Votum, dass die Steuerhöhung im Jahr 2014 von den linken Parteien aufgrund falscher Argumente durchgesetzt wurde. Bis 2018 erzielte die Stadt damit kumulierte Überschüsse von 70 Mio. Franken, die sie für freiwillige Rückstellungen und Reserven einsetzte. Diese Fiskalpolitik führte nicht zu besseren Leistungen zugunsten der Bewohner, sondern belastet die Steuerzahler unnötig - insbesondere den Mittelstand und die städtischen Unternehmen, die der CVP besonders am Herzen liegen. Obwohl der Generalrat dem CVP-Vorschlag für eine moderate Steuersenkung mit grossem Mehr zustimmte, ist unsere Fraktion überzeugt, dass eine weitergehende Entlastung möglich gewesen wäre. **Bernhard Altermatt** bedauerte, dass die linke Mehrheit des Gemeinderats nicht den Mut und die Weitsicht gehabt hat, verschiedene Szenarien mit unterschiedlichen Steuersätzen zu analysieren und zu präsentieren.*

Rejet d'une réhausse automatique en 2022

Afin d'éviter une baisse à long terme et de devoir revoir ses investissements démesurés, le Conseil communal proposait une réhausse automatique du coefficient à 0.816 en 2022. Montrant du doigt la peur du Conseil communal à demander une réhausse en 2022 - soit 1 an après les élections - **Simon Murith** a dénoncé la transformation d'un signal positif, notamment pour la fusion, en canular et en une incapacité à gérer les dépenses et les investissements de façon durable: « *Le groupe PDC rejette la politique dépensière du Conseil communal à laquelle s'est aussi adonnée la majorité du Conseil général dernièrement. Nous devons pérenniser la baisse d'impôt en soutien à la population, et en particulier à une classe moyenne étouffée par les taxes* ».

Après de vifs débats, la hausse automatique d'impôt a été rejetée grâce à la discipline et aux arguments incontestables du groupe PDC. La séance s'est terminée sur cette victoire du PDC Ville de Fribourg et de nos concitoyen.ne.s

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Claude Richard, claudio.richard@cg.ville-fr.ch

Responsable communication PDC Ville de Fribourg

Conseiller général



NOUS SOMMES LE TRAIT D'UNION
WIR HALTEN DIE SCHWEIZ ZUSAMMEN